

# Aux origines d'Euroméditerranée...

Article rédigé par l'équipe des [Ateliers de découverte urbaine](#).

A Marseille en 1995, à la demande de la ville, l'Etat a décidé de créer l'Opération d'intérêt National Euroméditerranée pour aménager un périmètre de 310 hectares, étendu à 480 ha en 2007. Après une période d'étude de 3 ans, un Etablissement Public d'Aménagement appelé Euroméditerranée (EPAEM) a été créé pour conduire ce projet d'envergure. L'opération est désormais financée par l'Etat, la Ville de Marseille, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Région Sud et a bénéficié du soutien de l'Union Européenne.

Pourquoi l'Etat intervient-il auprès de la Ville (maintenant la Métropole) pour aménager un territoire ?

## Les établissements publics d'aménagement EPA

Sur des territoires délaissés, qui représentent des **enjeux majeurs pour une commune et pour la collectivité nationale**, les établissements publics d'aménagement offrent des moyens importants pour intervenir, restructurer, innover. Ce qu'une commune ne pourrait faire seule, l'Etat l'aide à le faire.

Les EPA regroupent l'Etat et les collectivités locales qui font partie de leur Conseil d'administration. Les enjeux locaux sont donc pris en compte tout comme l'intérêt national.

En France, il existe [14 établissements publics d'aménagement](#), dont 7 en Ile-de-France. En voici deux exemples : [Grand Paris Aménagement](#) et [Bordeaux Euratlantique](#).

## Création d'Euroméditerranée : retour sur le contexte et l'ambition du projet

Pourquoi les quartiers de la Joliette, Arenc, la Porte d'Aix et une partie de la Belle de Mai sont concernés par des enjeux nationaux ? Pour répondre à cette question, il faut revenir dans le temps.



## Un territoire en déclin à fort enjeu

A Marseille, 2e ville de France, l'**activité industrielle et portuaire**, autrefois foisonnante, connaît un net ralentissement au cours du 20e siècle. Les bombardements du Port durant la Seconde Guerre mondiale, suivis de la fin de l'Empire colonial portent un premier coup dur à son activité.

Les crises pétrolières des années 1970, ainsi que la délocalisation de certaines activités industrielles à Fos-sur-Mer sont aussi responsables de son déclin. De nombreuses friches parsèment les quartiers de la Joliette et d'Arenc.

La ville perd 150.000 habitants et 50.000 emplois en vingt ans.

A cette époque des urbanistes et des architectes réalisent des diagnostics qui compilent un ensemble de données sur la ville : données socio-économiques, état des bâtiments, répartition des activités, flux et les modes de circulation, espaces publics, espaces libres... Grâce à ce travail **les friches du quartier du port** sont identifiées comme un **lieu stratégique d'intervention** dès les années 1990.

Ce territoire a beaucoup d'**atouts pour un renouveau économique** :

- une très grande accessibilité (gare TGV, deux autoroutes)
- sa proximité du centre-ville
- de nombreux terrains disponibles

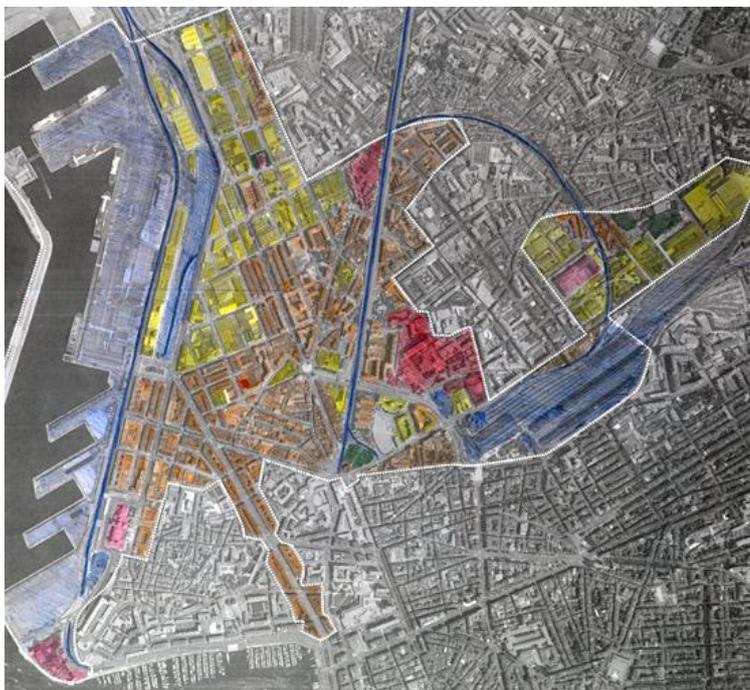
Mais cette mutation suppose de **gros investissements** que la Ville seule ne peut supporter.

## Faire de Marseille une capitale Euroméditerranéenne

La Ville de Marseille demande alors un soutien à l'État pour renouveler ce secteur immense qui concentre un grand nombre de difficultés. L'État a conscience que la Ville a besoin de son soutien pour intervenir, mais a aussi son intérêt : faire de Marseille une ville stratégique dans l'arc méditerranéen pour se mettre au **niveau économique** de Barcelone, Gênes. En permettant à Marseille de redevenir florissante, c'est tout le territoire régional et national qui en bénéficiera.

L'opération Euroméditerranéenne devient donc en 1995 une **Opération d'Intérêt National** (OIN) de 310 ha qui comprend les secteurs :

- **Joliette et Arenc**, quartiers d'arrière port délaissés
- **La rue de la République**, axe stratégique qui fait le lien avec le centre historique, le Vieux Port
- **Le secteur Saint-Charles** où vient d'arriver le TGV (reliant Paris à Marseille en 3h) à rendre plus attractif qu'il ne l'est à l'époque,
- Les anciennes **usines Seita de la Belle de Mai** en friche à réhabiliter, situées à proximité de la gare St-Charles



Ci-contre état des lieux du 1er périmètre d'Euroméditerranée en 1995 :

*En bleu : les infrastructures /  
Jaune : les activités /  
Orange : l'habitat /  
Rose : les monuments /  
Rouge : les équipements /  
Vert : les espaces verts*

## Concilier développements économique et urbain

En 1995, une des ambitions d'Euroméditerranée est de redonner de l'**attractivité à Marseille**, ce qui se traduit par :

- le développement économique et la création d'emplois,
- la création de grands équipements universitaires, culturels,
- la mise en valeur de la façade littorale par l'accès à la mer.

Le **quartier d'affaires de la Joliette** est l'un des résultats de ces ambitions.

Mais ce n'est pas tout, en tant qu'aménageur il doit aussi développer un **quartier de centre-ville** qui passe par :

- la construction de nouveaux logements et la réhabilitation des immeubles existants,
- le développement des transports,
- la construction d'équipements de proximité tels que écoles, parcs mais aussi le développement de commerces...



## Quelques chiffres...

En 2017 sur Euroméditerranée (périmètres 1 et 2 confondus), on comptait :

- 5 300 entreprises
- 37 000 emplois
- 18 000 logements neufs
- 40 000 habitants
- 40 ha d'espaces verts et publics
- 200 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics

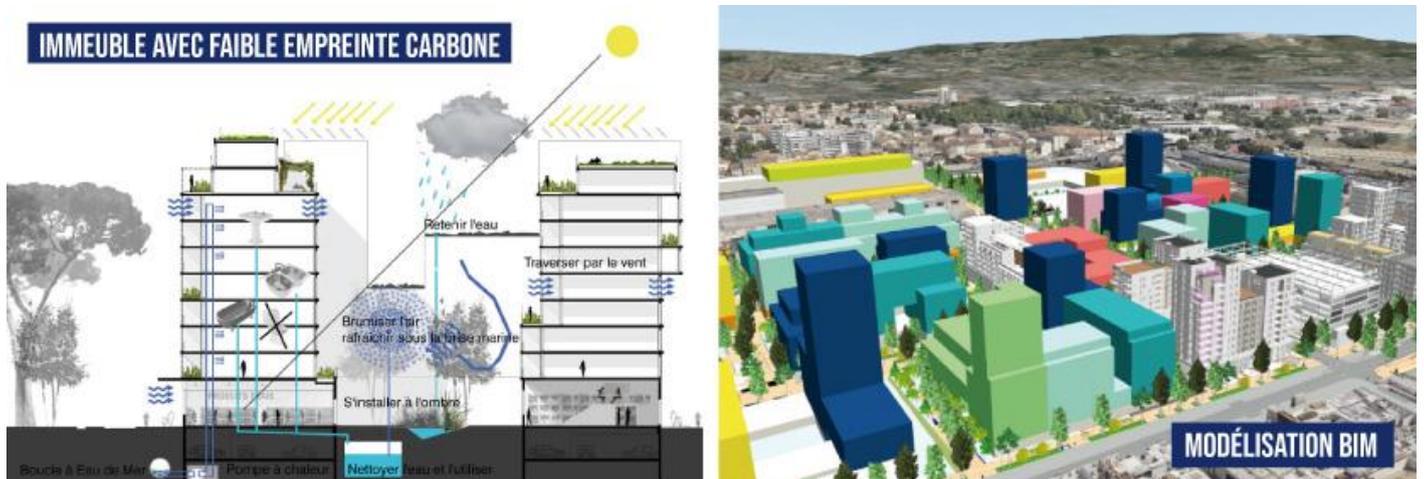
> [Plus de chiffres et d'informations sur la stratégie d'Euroméditerranée](#)

## Innovier pour faire la ville durable de demain

Euroméditerranée, comme les autres établissements publics d'aménagement, a aussi pour mission de **développer des innovations et des expérimentations** sur son territoire pour améliorer la façon de concevoir la ville, la qualité de vie des habitants et usagers répondant aux exigences de **développement durable**.

Par exemple le projet de l'extension est labellisé **Eco-quartier** car il répond aux exigences de [la ville durable méditerranéenne](#).

Euroméditerranée incite aussi les entreprises à développer des **solutions innovantes** pour répondre à des problématiques liées au développement de durabilité des territoires méditerranéens grâce à son concours [MED'INNOVANT](#).



## Euroméditerranée, un aménageur singulier

### Doté de compétences

Sur le périmètre de l'opération :

- L'État est à l'initiative de la création des ZAC, zones d'aménagement concerté.
- Le **Préfet** délivre les **permis de construire**.

## La gouvernance

L'**État** est très présent dans les instances de pilotage de l'EPAEM mais il n'est pas tout seul. Il partage les décisions avec les collectivités territoriales comme **la Région, le Département, la Métropole, et la Ville de Marseille** ainsi qu'avec des acteurs locaux incontournables comme le **Grand Port Maritime de Marseille**.

Au total une vingtaine d'administrateurs compose le conseil d'administration de l'EPAEM.

> [Découvrir la composition du Conseil d'administration d'Euroméditerranée](#)

## Pour aller plus loin

> Participez à un [Atelier de découverte urbaine sur le thème "Découverte d'Euroméditerranée"](#), à titre individuel ou avec votre classe, ou un groupe constitué d'au moins 15 personnes.

> Vous voulez en savoir plus ou étudier cette opération d'aménagement **avec votre classe** (niveau lycée ou enseignement supérieur), découvrez [le livret pédagogique "Découverte d'Euroméditerranée"](#).

> Visionnez le film « [Euroméditerranée - 1995-2015 20 ans d'avance](#) » (16 min).